

# INFORMATIONS

## Lettre d'information de la Société pour la conservation des monuments historiques d'Alsace

N° 42

Septembre 2014

### LE MOT DU PRÉSIDENT

Chers amis,

Il a paru opportun au Bureau de notre Société de réanimer la lettre d'information dont le premier numéro a été envoyé à l'automne 1991 et dont le tirage a été poursuivi jusqu'en avril 2007 : ce bulletin de liaison plus ou moins trimestriel n'a pas été remplacé par un site internet que beaucoup ne fréquentent pas et qui vient tout juste d'être rouvert. Et comme dit l'adage : « seuls persistent les écrits », sachant que ce bulletin sera bien sûr également diffusé via le « net ».

Il fallait un sursaut pour que notre Société survive et ces derniers mois ont vu une réflexion portée par un Bureau rajeuni. Nos buts restent bien sûr les mêmes, mais notre auditoire doit s'élargir, en fédérant d'abord les associations locales dont les objets à défendre rentrent dans nos compétences, en élargissant ensuite nos moyens de diffusion, sachant que le site internet remis sur les rails va

devoir s'étoffer. Les conférences se poursuivront dans un lieu qui reste à définir, peut-être moins loin du centre-ville que le pourtant très accueillant hôtel de Région. Les visites sont à mon sens à développer : la forte fréquentation du dernier déplacement en pays de Bade à Alpirsbach (le car était plein d'un public enthousiaste et... rajeuni), doit nous faire rechercher des destinations culturellement et patrimonieusement alléchantes. Les publications enfin restent essentielles, avec le cahier annuel à la présentation revue, et donc la renaissance du bulletin trimestriel, relatant les problèmes de nos monuments, les plaintes du public, les relations avec d'autres associations, les comptes-rendus des conférences et des sorties, les mentions des articles de presse et de certaines publications.

Guy BRONNER

### COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION EXTRAORDINAIRE DU BUREAU DU 6 MAI 2014 SUR L'AVENIR DE LA SOCIÉTÉ

Face aux multiples défis et aux difficultés que connaissent aujourd'hui nombre de sociétés de défense du patrimoine, et qui n'épargnent pas la SCMHA, il importait de réagir. Une réunion extraordinaire du Bureau de la Société s'est donc tenue à Strasbourg le mardi 6 mai 2014. Elle devait offrir un temps d'échanges sur l'avenir de la Société, sous la forme d'un *brainstorming* (« remue-méninge »). L'idée était de porter un regard lucide et critique sur la vie de la Société (vocation, objectifs, missions, actions, nom, statuts, fonctionnement, finances, attractivité, communication, etc.), les activités qu'elle propose (conférences, visites et excursions, etc.) et ses productions (site internet, *Bulletin d'information*, *Cahiers alsaciens d'archéologie, d'art et d'histoire*). Il s'agissait surtout de faire preuve de créativité pour relancer et repositionner, si nécessaire, la SCMHA dans le paysage patrimonial, associatif et éditorial régional.

Les discussions ont été extrêmement nourries et très fructueuses. Vous trouverez, dans les lignes qui suivent, un compte-rendu de quelques-uns des points abordés lors de ce *brainstorming*, et des solutions préconisées.

#### Améliorer les relations avec les services de l'État et les autres acteurs régionaux du patrimoine

Les membres s'accordent sur le fait que la Société doit jouer un rôle de fédérateur régional, de pivot de diffusion, de conseil et éventuellement d'alerte auprès des services

patrimoniaux de l'État ou d'autres acteurs du patrimoine (en particulier les associations œuvrant pour la protection, la sauvegarde et la mise en valeur de sites patrimoniaux).

Le rôle de la Société doit être de solliciter l'intervention des services patrimoniaux de l'État lorsque l'intégrité du patrimoine est menacée. Pour ce faire :

- elle peut être amenée à produire des courriers d'alerte ou de sensibilisation adressés aux services patrimoniaux de l'État ;
- elle peut également, le cas échéant, alerter l'opinion publique, par le biais de communiqués et de dossiers de presse.

La réactivité de la Société, dans la production de ces courriers et de ces communiqués de presse, doit être renforcée. Ces documents doivent par ailleurs faire l'objet d'un effort de diffusion (par tous les supports de communication possibles).

Enfin, un groupe constitué « d'experts » a été créé au sein du Bureau, pour assurer une mission de veille, d'aide et de conseil, pour épauler les acteurs associatifs et bénévoles du patrimoine. Ce groupe pourrait en particulier être actif : 1° auprès des associations locales impliquées dans la valorisation du patrimoine castral alsacien, dont les membres sont très actifs mais insuffisamment sensibilisés

aux exigences de l'archéologie et peu ou pas formés à ses méthodes ; 2° dans le domaine du patrimoine bâti urbain et villageois.

### **Renouveler les *Cahiers alsaciens d'archéologie, d'art et d'histoire* (CAAAH)**

Les CAAAH constituent une revue régionale de référence. Elle connaît toutefois quelques difficultés de fond et de forme. Sa place dans le paysage de l'édition scientifique régionale et extra régionale pourrait être renforcée, en attirant davantage d'auteurs susceptibles de soumettre des articles de grande qualité d'une part, et en adoptant une mise en page rajeunie d'autre part.

Il est proposé que le comité de lecture soit étoffé, et que de nouvelles compétences viennent éventuellement l'enrichir. Le comité de lecture veillera notamment au respect des normes éditoriales dès la réception des manuscrits. La traduction en allemand des résumés sera à nouveau systématisée.

Du point de vue de la forme, un partenariat sera mis en place avec le Pôle d'archéologie interdépartemental rhénan (PAIR) pour la mise en page des CAAAH. Le PAIR dispose en effet de compétences dans le domaine du graphisme éditorial. Ce partenariat prendra effet dès cette année, et devrait trouver sa concrétisation dans la livraison 2014 des CAAAH.

### **Faire renaître la *Lettre d'information***

Les membres s'accordent pour regretter l'arrêt, en 2007, de l'édition de la *Lettre d'information*, qui assurait un contact trisannuel avec les adhérents et contribuait à faire connaître les activités de la SCMHA.

La renaissance de la *Lettre d'information* est proposée et actée, sous la forme d'une édition en format A4, sur un rythme trisannuel. Il donnera *a minima* des informations sur l'actualité de la Société (courriers, annonces des conférences et des visites, etc.) et du patrimoine alsacien. Il sera ouvert à d'autres rubriques (prises de position, comptes-rendus de lecture, portraits, etc.). Il pourra être

diffusé par courrier aux adhérents, mais aussi par courriel aux partenaires et via le site internet. Vous avez sous les yeux la concrétisation de cette renaissance.

### **Relancer l'attractivité des conférences**

Une lente érosion, ces dernières années, du nombre d'auditeurs aux conférences de la Société est constatée, en dépit de la qualité des conférenciers invités. Parmi les raisons invoquées figurent en particulier : 1° l'éloignement de l'hôtel de Région, où se tiennent depuis quelques années les conférences, par rapport au centre-ville ; 2° une communication probablement insuffisante.

Il est décidé que les conférences 2014/2015 se tiendront à nouveau, de préférence, dans une salle du centre-ville. La communication sur les conférences sera par ailleurs améliorée (communiqué de presse, affichage, courrier, courriel et site internet, accompagnés d'un résumé de la conférence). Lors de chaque conférence, un stand de la SCMHA permettra de proposer aux auditeurs des bulletins d'inscription, le catalogue des publications de la Société et les dernières parutions des CAAAH.

### **Créer une permanence hebdomadaire de la SCMHA**

Constatant qu'il n'existe plus beaucoup de possibilité de contact direct entre les membres du Bureau et les adhérents de la Société et les visiteurs, il est proposé de tenir une permanence hebdomadaire dans les locaux que la Société occupe au Palais Rohan, 2 place du Château à Strasbourg. Cette permanence se tiendra tous les mercredi après-midi, de 14h à 17h. Pour la tenir, nous en appelons à la bonne volonté et à la motivation de nos membres et adhérents. Vous pouvez vous faire connaître auprès de Chr. Doll et R. Krencker (par téléphone au 03 88 52 50 11, ou par courriel sur [scmha@voila.fr](mailto:scmha@voila.fr)).

La réunion, commencée à 14h, est levée à 20h15. Elle s'est prolongée par un repas sympathique au restaurant de « La Victoire ».

Maxime WERLÉ et Michaël LANDOLT

## **LETRE À M. LE MAIRE DE SÉLESTAT À PROPOS DE L'EXTENSION DE LA BIBLIOTHÈQUE HUMANISTE ET D'AUTRES DOSSIERS PATRIMONIAUX**

Le 14 décembre 2013, la SCMHA a souhaité attirer l'attention de M. Marcel Bauer, Maire de Sélestat, sur le fait que, depuis quelques années, les réaménagements de plusieurs bâtiments anciens de cette ville n'ont pas fait l'objet d'étude archéologique du sous-sol et des élévations, malgré le cadre législatif et les mesures réglementaires de protection dont ils bénéficiaient. Voici ce courrier, adressé en copie à la Conservation régionale des Monuments historiques (CRMH), à l'Agence territoriale des bâtiments de France (ATBF) et au Service régional de l'archéologie (SRA).

Strasbourg, le 4 décembre 2013

Monsieur Marcel BAUER  
Maire de la Ville de Sélestat  
Hôtel de ville  
9 place d'Armes  
67600 SÉLESTAT

**Objet :** Patrimoine archéologique de la Ville de Sélestat et extension de la Bibliothèque Humaniste

Monsieur le Maire,

Permettez-moi, par la présente, de vous solliciter aujourd'hui à propos du projet d'extension de la Bibliothèque Humaniste et de la réhabilitation de l'îlot Saint-Quirin à Sélestat. En 2012, la Ville de Sélestat a

acquis cinq parcelles constituant l'îlot urbain entre la rue de la Bibliothèque et la place du Docteur Maurice Kubler (parcelles n°75, 77, 78, 81 et 126). Cet ensemble de bâtiments, à proximité immédiate du bâtiment historique de la Bibliothèque Humaniste, est concerné par le projet d'extension lié à cette exceptionnelle collection de livres et manuscrits inscrite au registre international « Mémoire du monde » de l'UNESCO depuis 2011. Nous nous réjouissons vivement des projets que la Ville de Sélestat entreprend ainsi pour la conservation et la mise en valeur de ce riche patrimoine.



*Plan de localisation des immeubles concernés par l'extension de la Bibliothèque Humaniste*

Nous tenons cependant à vous alerter sur le fait qu'aucune étude archéologique scientifique du bâti n'a été réalisée préalablement à la mise en œuvre de ce projet de grande importance (étude des élévations externes, internes, charpentes, caves, aménagements internes...). Connaissant votre intérêt pour le patrimoine et pour l'archéologie, comme en témoigne votre appartenance au Conseil d'Administration du Pôle d'archéologie interdépartemental rhénan depuis plusieurs années, nous ne pouvons envisager que ces immeubles soient profondément modifiés, voire détruits sans une étude scientifique préalable. Nous voulons donc vous rappeler que, dans un souci d'exemplarité, le propriétaire, ici la Ville de Sélestat, peut de sa propre initiative demander la réalisation d'un diagnostic archéologique anticipé comme le permet la loi. Cette opération pourrait être menée par un opérateur public agréé d'archéologie (Institut national de recherches archéologiques préventives ou Pôle d'archéologie interdépartemental rhénan).

Une procédure de ce type, réalisée en amont, ne pourrait manquer d'être bénéfique pour un projet d'une telle envergure. Ce diagnostic permettrait d'anticiper la réalisation d'une fouille archéologique et, éventuellement, d'une étude archéologique du bâti complémentaire. Cela permettrait également, le cas échéant de prendre en compte des vestiges qui pourraient mériter d'être conservés et/ou mis en valeur dans le cadre du projet. Cela permettrait, enfin, de mieux maîtriser les contraintes et le calendrier de réalisation avant le lancement des travaux.

Ces études archéologiques permettraient *in fine* de proposer éventuellement la conservation de certains éléments afin de proposer un projet respectueux de l'histoire de la ville et

d'améliorer ainsi la qualité du cadre de vie de vos concitoyens. Elles constitueraient une plus-value indéniable pour un projet culturel d'une telle envergure, notamment dans le cadre de la candidature au label « Ville d'art et d'histoire ». Certains vestiges pourraient, par exemple, être mis en valeur (peintures murales, éléments d'architecture, escaliers, ouvertures, aménagements internes, charpentes, etc.). On pourrait citer ici un exemple récent que vous connaissez bien, le Centre d'interprétation du Patrimoine de la Seigneurie d'Andlau, où les résultats des études archéologiques ont été intégrés aux réaménagements et rencontrent un grand intérêt du public pour cette démarche.



*Vue des immeubles menacés de démolition dans le cadre du projet d'extension de la Bibliothèque Humaniste*

Un diagnostic archéologique du sous-sol et du bâti pourrait donc apporter de nombreuses informations sur l'évolution urbaine de ce quartier de Sélestat. Ces études permettraient d'éviter des destructions et des pertes patrimoniales irréversibles, tout en assurant l'accroissement de nos connaissances archéologiques, architecturales et historiques sur Sélestat jusqu'à l'époque contemporaine. Certains éléments de l'îlot pourraient même être contemporains des documents conservés dans la bibliothèque. Dans ce contexte, leur étude ne pourrait donc que se justifier.

Depuis quelques années, le patrimoine architectural de la ville de Sélestat, a malheureusement eu à subir plusieurs importants dommages ; l'inversion de cette image négative ne pourra donc être que bénéfique. Permettez-moi de vous faire part de ces diverses et malencontreuses atteintes portées au patrimoine de votre cité.

Entre 2012 et 2013, la destruction quasi totale des intérieurs de l'Arsenal Saint-Hilaire, l'un des derniers arsenaux de la fin du Moyen Âge d'Alsace (inscrit Monument Historique depuis 1984), a pu être constatée. Aucune étude archéologique du bâti n'a été menée dans un cadre réglementaire préalablement à la réalisation de ces travaux d'envergure (transformation d'un bâtiment n'ayant pas fait l'objet d'aménagements internes importants en établissement hôteliers). Les élévations ont été transformées (percements, modifications des ouvertures). L'exceptionnelle charpente n'a pas été étudiée et les vestiges du premier arsenal antérieur au XVI<sup>e</sup> siècle encore

conservés à l'intérieur, qui n'avaient jusqu'à présent jamais été identifiés, sont aujourd'hui complètement occultés et partiellement détruits. L'étude et l'identification des aménagements intérieurs n'ont pas été menées malgré la conservation de traces d'aménagements internes liés au stockage des armes à feu. Ces éléments ont été irrémédiablement détruits lors des travaux. Des vestiges d'armements anciens ont été mis au jour, ce qui démontre bien que l'édifice était préservé dans un état remarquable. L'escalier d'accès d'origine, daté du début du XVI<sup>e</sup> siècle, a également disparu dans une indifférence quasi générale. De même, les sous-sols ont été excavés sans aucun suivi archéologique. L'exhumation d'un arbre « fossile » probablement préhistorique conservé dans les graviers rhénans démontre le très gros impact de ces travaux. Des études archéologiques du bâti et du sous-sol auraient évité de telles pertes pour la connaissance de ce bâtiment et pour l'histoire multiséculaire de votre ville.



*Vue de l'arsenal Saint-Hilaire avant les travaux de 2012/13*

Les réaménagements prévus prochainement par un promoteur privé au sein de l'îlot Saint-Quirin laissent malheureusement présager une autre perte irrémédiable pour l'histoire du patrimoine religieux médiéval et moderne de Sélestat, sans oublier la présence d'un cimetière médiéval et de vestiges gallo-romains qui seraient très éclairants pour l'histoire de la création de Sélestat. Il n'est cependant peut-être encore pas trop tard. La conclusion de l'étude préliminaire, par un cabinet parisien peu au fait des problématiques de recherche historique sur Sélestat et l'Alsace, a établi lui aussi la nécessité de mener une étude archéologique du bâti pour ce vaste secteur. Même si la commune n'est pas propriétaire des lieux, votre intérêt pour l'histoire de votre commune pourrait très certainement influencer ce dossier dans un sens plus respectueux de ce patrimoine urbain. L'ancien couvent des Dominicaines de Sylo, fondé au XIII<sup>e</sup> siècle, puis transformé en hôpital après la Révolution jusqu'à sa désaffectation à la fin du XX<sup>e</sup> siècle, est inscrit à l'inventaire supplémentaire des Monuments

historiques depuis 2009. Comme pour le projet d'extension de la Bibliothèque Humaniste, ces études apporteraient d'importantes plus-values patrimoniales à la réhabilitation.

Il est nécessaire d'évoquer aussi ici brièvement certains autres dossiers patrimoniaux. En 2013, a été menée la première phase de l'aménagement du Parc des Remparts. Malgré les importantes excavations, on notera que ces travaux ont été réalisés au pied des fortifications de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle de Sélestat sans aucun suivi archéologique (fortifications inscrites à l'inventaire supplémentaire des Monuments historiques depuis 1947). Il n'est peut-être pas encore trop tard, car d'autres aménagements sont prévus ces prochaines années...

Au centre ville, le cas du Grenier d'abondance du prieuré de Sainte-Foy, dit « *Mönchhof* », (inscrit à l'inventaire supplémentaire des Monuments historiques depuis 1931) est tragique, car cet ensemble est réhabilité depuis 2012, par un particulier, sans aucun suivi scientifique (alors que l'origine de cet ensemble de bâtiments est probablement bien antérieure au XVII<sup>e</sup> siècle). Enfin, l'opportunité d'étudier les élévations de la maison Ziegler, rue de Verdun, bâtiment emblématique de la ville de Sélestat (inscrit à l'inventaire supplémentaire des Monuments historiques depuis 1930), a été manquée récemment (2013). Les éléments sculptés originaux du XVI<sup>e</sup> siècle ont en grande partie été remplacés à neuf, sans étude préalable des élévations malgré le décrépiage du bâtiment.

La réhabilitation de ces quartiers anciens de Sélestat est nécessaire pour leur donner un nouveau dynamisme et cette action volontariste se doit d'être saluée. Ce courrier n'a pour seul objectif que de vous faire part de l'existence de procédures qui permettraient une meilleure connaissance et une réelle préservation du patrimoine sélestadien, tout en mettant en valeur une politique patrimoniale forte au service de votre ville et de vos concitoyens. Suite aux éléments que nous venons de porter à votre connaissance, nous serions très heureux de connaître votre position, ainsi que les orientations et décisions que souhaite prendre la municipalité de Sélestat dans ces différents dossiers.

Dans l'attente de votre réponse et avec l'espoir que vous voudrez bien accorder un peu d'attention à ces propositions, je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations les meilleures.

Guy BRONNER

*Dans sa réponse, M. le Maire de Sélestat, nous renvoie vers les services de l'Etat chargés de la protection du Patrimoine. Nous ne manquerons pas de vous faire part de la suite qui sera donnée à cette démarche et à ces dossiers sensibles. La SCMHA continue bien entendu de s'impliquer pour solliciter un accompagnement archéologique sur les projets d'extension de la Bibliothèque Humaniste et de réhabilitation de l'îlot Saint-Quirin.*

## LE TYMPAN DE L'ANCIENNE ÉGLISE DES DOMINICAINS (TEMPLE-NEUF) DE RETOUR À STRASBOURG

La SCMHA a été en 2012 à l'initiative des tractations ayant permis l'acquisition par le musée de l'Œuvre Notre-Dame de Strasbourg d'un vestige important de cette ancienne église détruite après 1870, le tympan de la porte sud de cet édifice, un exemple rare de tympan rectangulaire non figuratif du début du XIV<sup>e</sup> siècle.

L'ancienne église des Dominicains de Strasbourg est sans doute, parmi les édifices détruits de cette ville, celui qui continue le plus à hanter les mémoires. Cela ne tient pas seulement à ses vitraux, conservés en grande partie mais dont on peut regretter la dispersion qui limite les possibilités d'une vision globale de leur cohérence originelle. Cela tient aussi du souvenir de sa danse macabre de la fin du XV<sup>e</sup> siècle, célèbre dans toute l'Europe romantique du XIX<sup>e</sup> siècle, ou de son orgue disparu, le plus beau et le plus grand des Silbermann d'Alsace en son temps. Mais surtout, comme le chœur de l'église servit à l'établissement de la bibliothèque de la ville après 1830, ce qui est d'ailleurs l'unique cause de la préservation actuelle des vitraux, le souvenir de cette église est indissociablement lié à l'*Hortus Deliciarum* détruit dans les flammes du bombardement du 24 août 1870.

Rappelons brièvement l'histoire de l'église. Les Dominicains élevèrent à cet emplacement une première église de plan basilical, à une nef de dix travées flanquée de deux bas-côtés et prolongée par un court chœur à chevet polygonal, ceci entre 1254 et 1260. En 1307, on décida d'agrandir l'église en dédoublant la grande nef du côté sud par une nef de proportions identiques, à laquelle on adjoignit une nef collatérale sud d'égale hauteur munie de contreboutements intérieurs du même type que dans le collatéral nord de Saint-Thomas de Strasbourg. Dans la foulée le chœur de 1260 fut remplacé par un vaste chœur long de 36 mètres. L'ensemble des travaux s'acheva autour de 1330. Les prêches de Jean Tauler eurent pour cadre ce lieu et il fut inhumé dans le cloître du couvent accolé au nord de l'église. Même si l'on peut considérer le résultat comme étant une église-halle à trois nefs d'égale hauteur avec au nord un bas-côté résiduel du premier édifice, le maintien en place des arcades de séparation entre la grande nef primitive et l'ancien bas-côté sud, ainsi que de tout le mur gouttereau sud de cette nef avec ses fenêtres hautes donnant désormais sur la nouvelle grande nef sud, ne pouvait pas donner au visiteur la perception spatiale d'une église-halle comme à Saint-Thomas. Le côté hybride résultant de ces deux périodes de construction n'était pas particulièrement heureux sur la façade ouest, asymétrique. Ces défauts esthétiques, et la transformation en bibliothèque du magnifique chœur, occultant son puissant élancement vertical, expliquent sans doute que la campagne de classement au titre des Monuments historiques de toutes les églises médiévales de Strasbourg en 1862 oublia tout bonnement cette église. Rappelons aussi qu'elle prit le nom de Temple-Neuf parce que la nef devint à partir de 1681 le lieu de culte de la paroisse protestante de la cathédrale, privée de son exercice par le retour de cette dernière église au culte catholique romain.



*Le tympan de l'ancienne église des Dominicains de Strasbourg, déposé dans un jardin privé à Ottrott jusqu'en 2013. Il est désormais conservé et exposé au musée de l'Œuvre Notre-Dame à Strasbourg (photo : D. Toursel-Harster)*

La destruction de cet édifice remarquable est le fruit d'un concours de circonstances malheureux. En 1860, un premier incendie accidentel détruisit le couvent et le cloître. L'architecte Emile Salomon reconstruisit les bâtiments actuels du Gymnase Jean Sturm à leur place, transféra la pierre tombale de Tauler dans l'église, et conserva précieusement quelques travées du cloître, qu'il remonta dans les années 1880 derrière le chevet de saint-Thomas, où elles sont encore visibles. Le 24 août 1870, l'église elle-même fut touchée par les tirs d'artillerie des batteries allemandes installées vers Schiltigheim. L'incendie prit dans la toiture du chœur, et lorsque la charpente s'effondra dans la soirée, les voûtes ne résistèrent pas, ce qui propagea les flammes à l'ensemble de la bibliothèque. Comme il existait une communication entre la nef affectée au culte protestant et le chœur au niveau de la tribune d'orgue, l'incendie gagna aussi la nef. Mais il n'emporta que la toiture et le mobilier, car les voûtes tinrent bon, à l'exception des deux travées orientales des deux nefs centrales éventrées par l'effondrement au plus fort de l'incendie du clocheton couronnant le mur pignon entre la nef et le chœur. Les photographies de Charles Winter montrent que les nefs étaient en majeure partie épargnées par l'incendie, y compris la fresque de la danse macabre, dont le premier panneau représentait le sermon des dominicains. La négligence dont les ruines firent l'objet explique la suite des événements. Le grand mur pignon ouest céda sous la poussée des forts vents d'ouest de l'automne 1870, ce qui provoqua l'effondrement des voûtes et des piles des nefs jusque-là intactes. C'est de ce fait que le directoire de l'Église résolut de ne pas relever l'édifice, mais de le remplacer, opération qui échut aussi à Emile Salomon, lequel fut bien moins conservateur dans cette opération qu'il le fut pour le cloître. A l'exception de la dalle funéraire de Tauler, de deux autres dalles du début du XVI<sup>e</sup> siècle qu'il remplaça dans la nouvelle église, d'un enfeu en accolade et

d'une clé de voûte qu'il plaça au chevet de Saint-Thomas, il ne conserva rien. Pourquoi ne lui vint-il pas l'idée de préserver le tympan sud donnant sur la rue des Orfèvres ? Les photographies de Charles Winter montrent qu'il était totalement intact même après l'effondrement définitif des grandes nefs. Il s'agit pourtant d'un exemple unique de tympan carré à réseau aveugle dessinant une croix grecque, alternant des cercles et des carrés, finement sculptés de motifs de quatre-feuilles, et Roland Recht ne lui a pas trouvé d'équivalent en Allemagne du sud ni en France au début du XIV<sup>e</sup> siècle.

Salomon préleva certes des fragments du premier tableau de la danse macabre dont on ignore la destinée, mais c'est à un paroissien du Temple-Neuf, Charles Esinger, que l'on doit d'avoir sauvé de la démolition en 1872 la moitié inférieure du tympan. Il était propriétaire à Ottrott-Klingenthal d'une chaudronnerie et d'un domaine de campagne au lieu-dit Kupferhammer, et plaça la pierre dans un bosquet de sa propriété, à la manière d'une ruine romantique. Elle y resta jusqu'au XXI<sup>e</sup> siècle. Entretemps la propriété fut revendue et le tympan oublié. Certes, tous les lecteurs du livre d'Aimé Reinhard consacré en 1888 à une rétrospective de l'histoire du Temple-Neuf étaient en mesure d'en connaître la

localisation. Roland Recht et d'autres ont appelé de leurs vœux le retour de ce tympan à Strasbourg.

C'est finalement la SCMHA, représentée par Daniel ZIMMER et Dominique TOURSEL-HARSTER, qui, à l'automne 2012, a entrepris les démarches nécessaires auprès du propriétaire de l'ancien domaine Esinger à Ottrott, afin de provoquer une rencontre avec Cécile DUPEUX, conservatrice du musée de l'Œuvre Notre-Dame, préalablement à la transaction. À peine une année s'est écoulée entre la première visite sur le site en octobre 2012 et l'installation définitive dans une salle du musée strasbourgeois, le 19 novembre 2013 : une opération de sauvegarde exemplaire du dernier témoin monumental d'un édifice prestigieux.

Daniel ZIMMER

#### *Bibliographie*

REINHARD (Aimé), *Le Temple-Neuf à Strasbourg. Notice commémorative*. Strasbourg : G. Fischbach, 1888. 57 p. : ill.

RECHT (Roland), *L'Alsace gothique de 1300 à 1365. Étude d'architecture religieuse*. Colmar : Éditions Alsatia, 1974. 1 vol. (263-55 p.) : ill.

## NOTULES

### **À l'initiative du Conservatoire du patrimoine religieux en Alsace**

Le 23 mai 2014, le Conservatoire du patrimoine religieux en Alsace a invité les associations, institutions et bénévoles œuvrant dans le domaine du patrimoine religieux à une rencontre à la Maison de la Région. Le but de cette rencontre des acteurs (dans le domaine de la conservation, de la restauration, de l'animation) était d'initier un réseau pour assurer un échange d'expériences. Plusieurs présentations ont permis de voir la riche diversité des initiatives dans notre région concernant des chapelles catholiques, des églises protestantes, des synagogues avec, en prime, un éclairage apporté par un représentant du diocèse de Freiburg-im-Breisgau. Les aspects techniques et la nécessité d'expliquer le patrimoine immatériel lié à ces sites, qui sont tout à la fois culturels (et donc sacrés) et culturels, ont été largement évoqués.

Une prochaine réunion est envisagée à l'automne. Pour connaître les détails : [www.patrimoine-religieux-alsace.eu](http://www.patrimoine-religieux-alsace.eu).

Benoît JORDAN

### **Le Centre d'interprétation du Patrimoine à Andlau en ses (vieux) murs**

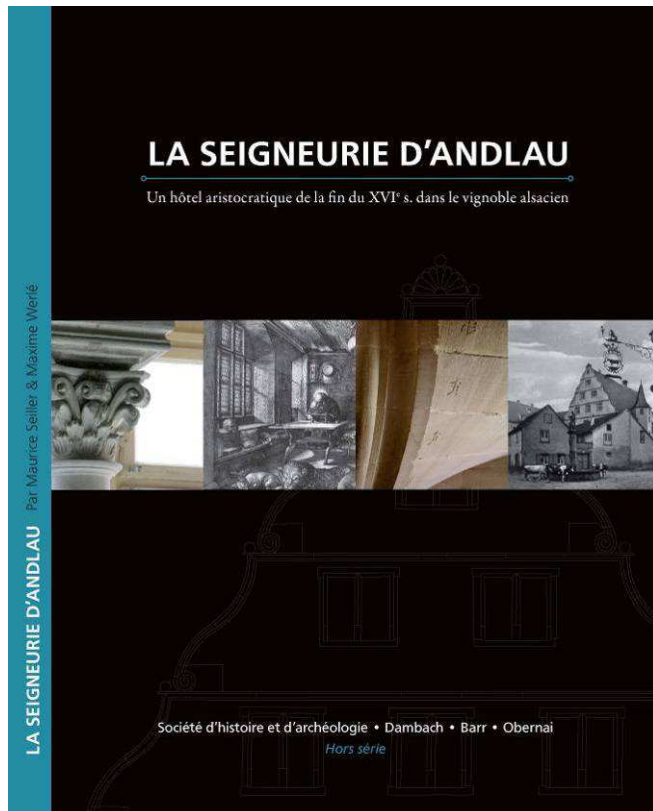
Un centre d'interprétation dédié au patrimoine (CIP) a ouvert à Andlau (Bas-Rhin) en octobre 2013. L'immeuble qui l'accueille, inscrit à l'inventaire supplémentaire des Monuments historiques depuis 1934, est lui-même l'un des emblèmes patrimoniaux de la commune et de la région de Barr : c'est l'ancien château urbain que la famille d'Andlau

s'est fait construire dans sa ville éponyme en 1582-1583. Dès le lancement des études préalables à la définition du projet architectural et scénographique, la maîtrise d'œuvre a sollicité, de sa propre initiative, une étude archéologique du bâtiment. Celle-ci devait permettre de mieux connaître l'édifice, et ainsi d'être en mesure de le protéger et de l'utiliser au mieux dans le cadre des travaux d'aménagement du CIP.

L'étude archéologique des élévations, menée dans le cadre d'un partenariat avec le PAIR, a été engagée en 2008 et s'est poursuivie, de façon discontinue, jusqu'en 2012, sous la forme d'un accompagnement des travaux de restauration et d'aménagement. Ces campagnes d'étude ont permis d'identifier la répartition et la distribution initiales des pièces d'habitation, mais aussi de reconnaître la fonction de quelques-unes d'entre elles (espaces d'entrée, *Stube* ou pièces à vivre chauffées, chambres, cuisine, garde-manger, latrines, etc.). Elles permettent donc de restituer, dans une certaine mesure, le cadre et les conditions de vie, de confort et d'hygiène des occupants d'un habitat aristocratique à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle.

Les investigations archéologiques se sont achevées avec la fouille de la fosse maçonnée de latrines adossées à la façade principale de l'immeuble. La couche d'utilisation était constituée de sédiments organiques essentiellement composés de matière fécale, mais aussi d'autres vestiges, qui témoignent de la fonction secondaire de la fosse, employée également comme fosse à déchets. Le mobilier qui y a été recueilli est de nature extrêmement variée et quantitativement abondant (céramique, verre, restes osseux

de faune, objets en métal, fragments de textiles, fragments d'objets en bois et en cuir, graines, noyaux et coquilles, etc.). Ces objets relèvent pour l'essentiel de différents domaines de la vie quotidienne des occupants : l'éclairage (verre à vitre), le chauffage (céramique de poêle), la vie administrative et économique (plombs marchands, jeton de compte, encrier, etc.), la vie domestique (vaisselle en céramique, en verre et en métal, alimentation carnée et végétale), la santé et l'hygiène (parasites, récipients de pharmacie en céramique et en verre, vases de nuits, etc.), le vêtement et la parure (objets de filage, de couture et de tricot, restes de textiles, chaussures, accessoires de vêtements, médaille, etc.), les jeux et la lecture (dînettes en céramique et en métal, billes, jetons, restes de papiers imprimés, tirelires, etc.). Ces vestiges s'accordent avec le statut social élevé des usagers des lieux. L'étude de la céramique et du verre apporte en outre de nouvelles informations sur la vaisselle de table de l'aristocratie régionale à la fin du XVI<sup>e</sup> et dans la première moitié du XVII<sup>e</sup> siècle.



Les résultats de l'étude archéologique ont été intégrés au parcours de visite (le visiteur peut ainsi découvrir une partie du mobilier recueilli dans les latrines) et ont abouti à la publication d'un ouvrage monographique, éditée par la Société d'histoire et d'archéologie de Dambach-la-Ville, Barr et Obernai.

Site internet et informations pratiques :  
<http://www.lesateliersdelaseigneurie.eu>

L'ouvrage monographique est disponible auprès de la Société d'histoire de Dambach-la-Ville, Barr, Obernai, Cour de l'Hôtel de Ville, BP 21, 67141 BARR Cedex (courriel : [histoiredbo@yahoo.fr](mailto:histoiredbo@yahoo.fr)).

Maxime WERLÉ

### Des châteaux des Vosges du Nord aménagés en sites d'escalade

Lors d'un entretien, Jean-Laurent VONAU, Vice-président du Conseil général du Bas-Rhin, nous a sensibilisé sur le problème des châteaux aménagés sur les barres gréseuses, tout spécialement bien sûr dans les Vosges du Nord : comme nous, notre ami trouve intolérable que ces rochers servent de parois d'escalade avec mise en place de pitons invitant à des voies. À juste titre, M. VONAU signale que les châteaux occupant ces lieux font l'objet de consolidations en grande partie subventionnées par le Conseil général, et de citer le site de Wineck (commune de Dambach-Neunhoffen), comme du Neu Windstein (commune de Windstein) où une portion de rocher coiffant une salle troglodyte a été détruite « pour sécuriser l'accès » !

Nous nous associons à cette indignation : il y a assez de parois rocheuses en Alsace pour éviter de vandaliser les sites historiques. Nous sommes bien sûr prêts à discuter avec les responsables de ces associations sportives pour inventorier les zones à respecter.

Guy BRONNER

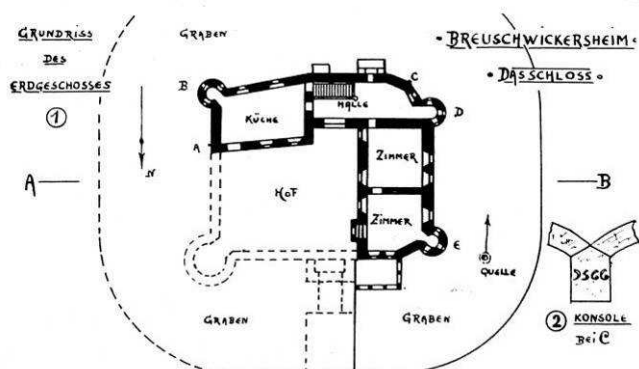
### Le château de Breuschwickersheim bientôt en travaux ?

Tous les châteaux alsaciens ne sont pas en ruine... Pour certains, l'espoir d'un renouveau a été éphémère, avec une mise en sommeil du projet de Niedernai et un arrêt des travaux sur le site de Scharrachbergheim, où toute la zone de l'entrée vers le village a été surbâtie ; des sondages y ont été effectués avant construction, le château lui-même n'ayant pas été « attaqué ». Les parcs des deux châteaux sont à l'abandon.

Celui de Breuschwickersheim vient d'être vendu par la famille MEHN qui le possédait depuis l'orée du XIX<sup>e</sup> siècle. Le parc vers le village a malheureusement été surbâti dans la deuxième moitié du XX<sup>e</sup> siècle, après l'installation d'une étable au nord après 1830 et d'une imposante grange en 1875 à l'est, la partie nord-est du château ayant été démolie avant la Révolution. Côté campagne, l'aspect de l'édifice, bien visible depuis la route venant de Hangenbieten, a été préservé.

Nous avons eu la chance de visiter le site avec les nouveaux propriétaires, bien conscients de sa valeur patrimoniale. L'extérieur montre de toute évidence plusieurs phases de construction, rien ne paraissant remonter au XIII<sup>e</sup> siècle dont veut se réclamer la fondation, si ce n'est la tête romane d'un modillon (peut-être le réemploi d'un édifice religieux) dont je n'ai pu que constater le vandalisme récent. Le plan, les tourelles, les murs, les bouches à feu peuvent être datés

du XV<sup>e</sup> siècle, avec adjonction d'un couronnement crénelé sur faux mâchicoulis, dont une console est millésimée de 1566. Le milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle voit une surélévation du bâtiment, la destruction de l'angle nord-est et le percement de nombreuses ouvertures (porte principale sur cour et fenêtres). Cet état du XVIII<sup>e</sup> siècle nous est remarquablement parvenu, avec son intérieur discrètement modifié au milieu et à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle : l'escalier à balustres de pierre puis de bois, se terminant en planches découpées, la *Stube* du premier étage avec une belle alcôve, les aménagements plus simples du deuxième étage, mais encore très présents et émouvants, tout mérite une mise en valeur qui, bien sûr, devra s'adapter aux exigences de la vie moderne.



Plan du château d'après Jaenger 1939-1946, p. 85, pl. XV

Une étude archéologique du bâti et un suivi des travaux ne devraient pas manquer d'être préconisés par les services patrimoniaux de l'Etat ; ils promettent d'être passionnants.

#### Bibliographie

JAENGER (Fernand), « Zur Geschichte des Schlosses Breuschwickersheim », dans *Cahiers d'archéologie et d'histoire d'Alsace*, 8, 1939-1946, p. 81-89.

Guy BRONNER

#### Immeubles en péril à Entzheim, Vendenheim et Magstatt-le-Bas

L'Association pour la sauvegarde de la Maison alsacienne (ASMA) s'est impliquée avec énergie et détermination, depuis fin 2013, pour la préservation d'un immeuble en plein cœur d'Entzheim (Bas-Rhin, 52 route de Strasbourg), voué à la démolition dans le cadre d'un projet immobilier prévoyant la construction de 37 logements. L'association plaide en faveur de la conservation et de la réhabilitation de l'immeuble, qui faisait anciennement partie d'un vaste corps de ferme construit au début du XIX<sup>e</sup> siècle. Elle a initié une pétition, déposé un recours contre le permis de démolir et introduit une demande de protection auprès de la Conservation régionale des Monuments historiques (CRMH). La Société pour la conservation des monuments historiques soutient naturellement les efforts entrepris par l'ASMA.

<http://www.asma.fr/>

<http://www.rue89strasbourg.com/index.php/2014/07/12/societe/conflit-maison-alsacienne-entzheim/>



Entzheim, 52 route de Strasbourg (photo : ASMA)

Après des décennies de projets et de tentatives de sauvegarde, l'ASMA a également regretté, en 2014, la démolition d'une ancienne maison villageoise datée de 1570 à Vendenheim (Bas-Rhin), 5 rue du Lavoir. Cette perte patrimoniale est d'autant plus dommageable que l'immeuble était inscrit au titre des Monuments historiques depuis 1981 (c'était d'ailleurs le seul immeuble protégé de la commune), et qu'il n'a fait l'objet d'aucune étude archéologique préalable à sa destruction (en dépit de demandes en ce sens de la SCMHA auprès des services patrimoniaux de l'État), de sorte qu'il n'en subsiste pas même des archives scientifiques.



Vendenheim, 5 rue du Lavoir, il y a douze ans (photo : G. Bronner, 2002)

Enfin, une mobilisation de personnalités, de résidents et d'associations locales a récemment permis de « sauver les meubles » à Magstatt-le-Bas (Haut-Rhin), où le maire avait accordé le permis de démolir une maison paysanne de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, située rue de l'Étang, au cœur du village. Si la maison ne sera finalement pas conservée sur place et réhabilitée, un arrangement a été trouvé avec le propriétaire

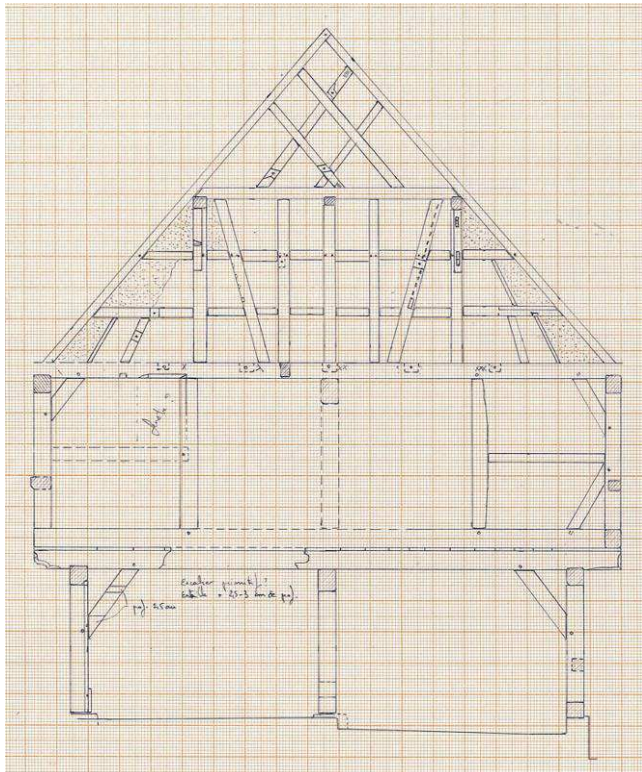


pour assurer le démontage de l'ossature en pan-de-bois et son transfert à Ferrette. C'est peut-être un moindre mal.



Magstatt-le-Bas (photo : Thierry Gachon@L'Alsace, 2014)

### Des études récentes de maisons médiévales en pan-de-bois à Wissembourg et à Colmar

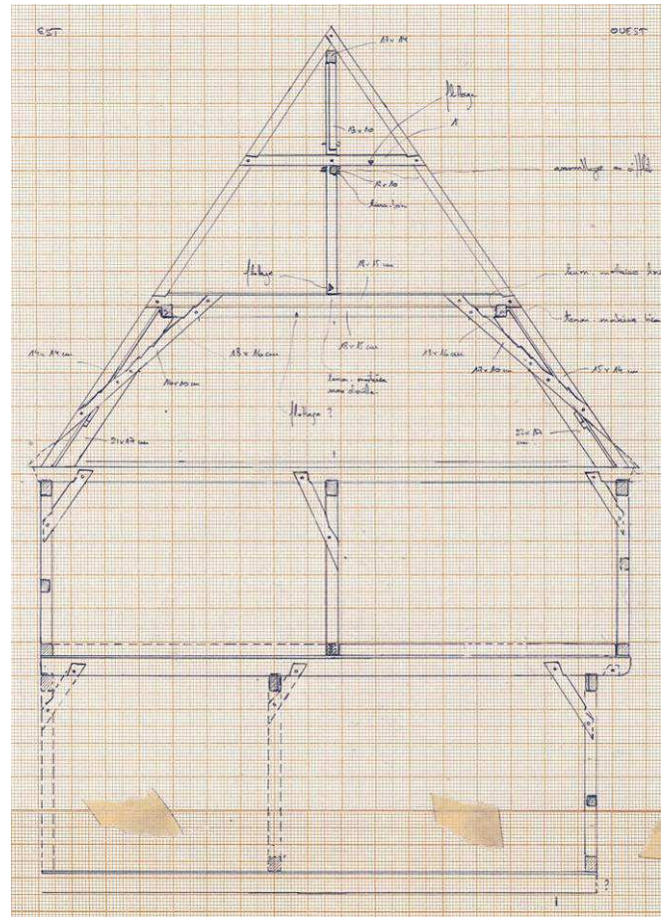


Wissembourg, 17 rue des Écoles : coupe transversale (relevé : M. Werlé, Ph. Kuchler, PAIR, 2014)

Deux études archéologiques du bâti menées récemment à Wissembourg et à Colmar permettent d'entrevoir une collaboration plus étroite entre les services patrimoniaux de l'État (Conservation régionale des Monuments historiques - CRMH, Agence territoriale des Bâtiments de France - ATBF et Service régional de l'archéologie - SRA), au profit d'une meilleure (re)connaissance du patrimoine bâti ancien de la région. En effet, les travaux de réhabilitation importants, projetés sur les immeubles 17 rue des Écoles à

Wissembourg et 52 Grand'Rue à Colmar (ancien restaurant « Le Fer rouge »), ont motivé la prescription d'études d'archéologie du bâti par le SRA, à l'initiative des architectes des Bâtiments de France (ABF) respectifs.

La maison de Wissembourg est un petit édifice en pan-de-bois, que la dendrochronologie a permis de dater de 1409 (la charpente correspond à une réfection postérieure). Il avait jusqu'à présent entièrement échappé à l'attention des chercheurs impliqués dans l'inventaire et l'étude du patrimoine architectural ancien de la ville. L'immeuble, atypique, pourrait avoir constitué à l'origine une petite auberge ou un édifice à vocation agricole (?), incorporé dans une parcelle plus vaste. Parvenu jusqu'à nous dans un état assez dégradé (dû notamment aux attaques fongiques et xylophages subies par les bois d'œuvre), qui laisse entrevoir d'importantes reprises structurales, il doit être réhabilité en logements à vocation sociale.



Colmar, 52 Grand'Rue : coupe transversale partielle (relevé : M. Werlé, PAIR, 2014)

L'ensemble immobilier de Colmar est constitué en réalité de trois bâtiments distincts, respectivement construits, à la lumière des analyses dendrochronologiques, en 1469, 1485 et 1515. Il s'agit de bâtiments d'habitation également édifiés en pan-de-bois, dont subsistent, de leur état primitif, des vestiges significatifs, en dépit des nombreuses modifications survenues au cours de leur histoire. L'approche

archéologique a notamment permis de restituer la disposition de certaines pièces, telles que des *Stuben* lambrissées et chauffées, des cuisines, des cloisonnements et des décors peints des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècle, etc. L'une des toitures médiévales, accusant un déversement inquiétant des fermes de charpente vers la rue, devrait être en grande partie déposée prochainement, en vue d'une restauration aussi fidèle que possible.

Pour les ABF, l'intérêt de telles études est de pouvoir disposer d'un socle de connaissances sur l'histoire architecturale de l'édifice concerné, pouvant les aider à évaluer et orienter les projets immobiliers en vue de garantir une meilleure préservation et une mise en valeur du patrimoine. Pour le SRA et les archéologues, cette dimension patrimoniale se double d'une dimension scientifique et historique : l'étude d'un immeuble, en constituant des archives de ce qui peut être amené à disparaître entièrement ou partiellement dans le cadre des travaux, est susceptible de nous renseigner sur l'évolution des techniques de construction et des manières d'habiter, ainsi que sur l'histoire de l'agglomération, d'un quartier, d'une rue ou d'une parcelle.

Maxime WERLÉ

### Des fouilles rue du Faubourg-National à Strasbourg

Le passant qui a récemment emprunté la rue du Faubourg-National, non loin de la gare de Strasbourg, a pu découvrir un chantier de construction (au n° 51). Ce chantier a débuté, au cours de l'été 2014, par la démolition d'un immeuble construit à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, dans ce quartier qui avait été ravagé par les bombardements liés au siège de 1870. L'immeuble démolit en 2014 avait été construit en miroir d'un immeuble jumeau, implanté à la même période en bordure de la rue Martin Bucur (n° 16). Avant la restructuration de l'immeuble sur la rue Martin Bucur et avant la construction d'un nouvel immeuble d'habitation sur la rue du Faubourg-National, une fouille archéologique a eu lieu, en août, dans l'espace exigu qui servait de cour et de jardin à ces deux édifices. Cet espace doit en effet accueillir un parking enterré.

### LE SOMMAIRE PRÉVISIONNEL DES CAAAHA 2014

La Société publie depuis sa création en 1855 un bulletin annuel, dont la collection est devenue une source inépuisable d'informations sur le patrimoine archéologique et monumental régional. Les *Cahiers alsaciens d'archéologie, d'art et d'histoire (CAAAH)* comportent de nombreuses contributions sur les découvertes archéologiques les plus récentes, sur les monuments en cours d'étude ou de restauration, et sur l'histoire de l'art (sculpture, peinture et arts décoratifs) en Alsace. Ils tiennent de longue date la place de revue de référence dans le domaine du patrimoine architectural, archéologique et artistique alsacien.

Les fouilles ont montré que le substrat lœssique, apparu juste sous les horizons superficiels de la cour, est étonnamment haut à cet emplacement, s'accordant peut-être avec la présence d'une butte fossile de lœss. Sur ce site privilégié, la densité et la nature des vestiges mis au jour était en partie inattendues. Ils datent de l'Antiquité (deux inhumations relevant d'une nécropole déjà connue dans ce secteur de la ville), du Moyen Âge (des fours, des foyers, de vastes silos, une cave non maçonnée, attribués en première analyse aux XII<sup>e</sup>, XIII<sup>e</sup>, XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles), des époques modernes (bâtiment et cave maçonnée voûtée, latrines, fosse à déchets des XVI<sup>e</sup>/XVII<sup>e</sup> siècles, etc.) et contemporaines (notamment un puits et le système d'évacuation des eaux pluviales lié aux immeubles du XIX<sup>e</sup> siècle).

Les vastes silos médiévaux paraissent témoigner d'une vocation agricole de ce secteur, implanté dans l'ancien faubourg ouest de la ville, fortifié en dur dans le dernier tiers du XIV<sup>e</sup> s.



Vue des fouilles (photo : M. Werlé, PAIR, 2014)

Maxime WERLÉ

Au sommaire de l'édition de 2014, à paraître en fin d'année, le lecteur trouvera des contributions de chercheurs régionaux, portant sur des sites du Néolithique (A. Denaire ; L. Vergnaud, F. Chenal et B. Perrin), sur des découvertes remarquables liées au passé antique de la région (S. Blin, S. Dardaine, F. Jodry et M.-D. Waton ; N. Frøeliger et H. Cicutta ; A. Habasque), sur des édifices religieux médiévaux (B. Lohrum, M. Seiller, W. Tegel et M. Werlé ; J.-Ph. Meyer), sur un camp militaire du XVII<sup>e</sup> siècle à Souffelweyersheim (Ph. Lefranc et O. Zumbunn), sur l'histoire architecturale et les modalités de la prise conscience patrimoniale en Alsace au cours des XVIII<sup>e</sup>, XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles (L. Naas et A. Sezeur ; N. Lefort ; D. Steinmetz, D. Toursel-Harster). Plusieurs pages seront

également consacrées à des notices portant sur les mesures de protection au titre des Monuments historiques (Cl. Albertoni), sur l'activité du Service régional de l'archéologie (F. Séara), ainsi que sur les chantiers des Monuments historiques du Bas-Rhin et du Haut-Rhin.

La revue poursuivra sa mutation en 2014, l'effort portant notamment sur la consolidation du comité de lecture, garant de la pertinence et de la qualité des articles édités, mais aussi sur la mise en forme de la publication, qui fait désormais l'objet d'un partenariat avec le Pôle d'archéologie interdépartemental rhénan (PAIR). Les CAAAH 2014 seront, comme chaque année, adressés individuellement aux membres de la Société. Ils pourront également être acquis auprès d'elle. Leur diffusion est par ailleurs assurée par le biais d'échanges de publications, effectués avec des universités et des organismes de recherche dans 26 pays.

Anthony DENAIRE : *L'habitat Grossgartach d'Ittenheim « Complexe sportif et aire de jeux de la rue de l'Érable » (Bas-Rhin)*

Luc VERGNAUD, Fanny CHEVAL et Bertrand PERRIN : *La sépulture campaniforme d'Osthouse « Kleinfeld » (Bas-Rhin)*

Séverine BLIN, Sylvie DARDAINE, Florent JODRY et, Marie-Dominique WATON : *Une nouvelle stèle de cavalier découverte à Strasbourg-Kœnigshoffen (Bas-Rhin)*

Nathalie FRÉLIGER, avec la collaboration d'Heidi CICUTTA : *De l'art de trinquer avec philosophie chez les militaires romains*

Audrey HABASQUE : *Un camp temporaire de l'armée romaine à Oberschaeffolsheim (Bas-Rhin)*

Maurice SEILLER (†), Burghard LOHRUM, Willy TEGEL et Maxime WERLÉ : *Des châssis de fenêtre en bois du XI<sup>e</sup> siècle et de nouvelles observations sur les parties orientales de l'ancienne église collégiale de Surbourg*

Jean-Philippe MEYER : *L'église romane de l'abbaye d'Erstein. Essai de restitution et de datation*

Philippe LEFRANC, en collaboration avec Olivier ZUMBRUNN : *Un camp militaire du XVII<sup>e</sup> siècle à Souffelweyersheim « Les Sept Arpents » (Bas-Rhin)*

Laurent NAAS et Aline SEZEUR : *À la découverte des vestiges laissés par les visiteurs du Haut-Kœnigsbourg jusqu'à sa reconstruction*

Nicolas LEFORT : *La protection des monuments et œuvres d'art dans les territoires d'Alsace occupés par l'armée française pendant la Grande Guerre. Enjeux, organisation et réalisations (1914-1919)*

Dominique LERCH : *L'abbé Breuil et Paul Wernert. Deux anthropologues au fil d'une correspondance (1911-1961)*

Denis STEINMETZ : *L'Aubette à Strasbourg ou l'espace infini*

Dominique TOURSEL-HARSTER : *Du domaine de Turckheim dit Kayserguet à Strasbourg au Lieu d'Europe. État des lieux et propositions*

## INFORMATIONS PRATIQUES

Société pour la conservation des monuments historiques  
d'Alsace (SCMHA)  
Palais Rohan  
2 place du Château  
67000 Strasbourg

☎ : 03 88 52 50 11  
✉ : [scmha@voila.fr](mailto:scmha@voila.fr)  
🌐 : <http://www.scmha.fr>

Horaires du secrétariat : 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> mercredi du mois, de 14h à 17h (sauf en juillet et en août)

## LES CONFÉRENCES DE LA SOCIÉTÉ

Les conférences ont lieu le mardi (sauf indication contraire), de 18h30 à 20h, à la Maison de la Région Alsace, 1 place Adrien Zeller à Strasbourg (Tram B et E, arrêt Wacken). Entrée libre.

**Mercredi 5 novembre 2014** : *Quelques vestiges de la défense passive en Alsace entre 1937 et 1945*, par Michaël LANDOLT (Pôle d'Archéologie Interdépartemental Rhénan)

**9 décembre 2014** : *La Renaissance et les châteaux en Alsace*, par Guy BRONNER (président de la SCMHA)

**13 janvier 2015** : *L'Alsace au temps du Reichsland (1870-1918)*, par Gabriel BRAEUNER (historien)

**10 février 2015** : *Le Rhin. Légendes, traces archéologiques et histoire*, par Jean-Jacques SCHWIEN (Université de Strasbourg)

**10 mars 2015** : *Le cycle des musiciens de la « Droguerie du Serpent » à Strasbourg et le décor peint civil gothique en France*, par TERENCE LE DESCHAULT DE MONREDON (post doctorant, Université de Genève)

## LES SORTIES CULTURELLES DE LA SOCIÉTÉ

Les membres de la Société sont régulièrement conviés à des sorties et des voyages pour découvrir – ou redécouvrir à la suite de travaux de recherche et/ou de restaurations – les sites (châteaux, abbayes, demeures, etc.) et édifices des villes et villages de la région. Des excursions d'une journée sont également proposées pour visiter expositions, sites archéologiques, musées ou monuments des régions frontalières voisines. Elles sont toujours guidées par un spécialiste de la question.

La Société pour la conservation des monuments historiques d'Alsace vous propose les sorties suivantes pour cette saison 2014-2015. Elles feront l'objet de l'envoi d'un programme et d'un bulletin d'inscription avant chaque sortie.

**Samedi 8 novembre 2014 : Colmar, les retables de Martin Schongauer et de Grünewald : deux chefs-d'œuvre en confrontation.** La rénovation du musée d'Unterlinden a entraîné le déplacement du retable d'Issenheim qui se trouve provisoirement présenté dans l'église des Dominicains où l'on admire déjà le retable de la *Vierge au buisson de roses*, deux œuvres essentielles de l'art rhénan du XVI<sup>e</sup> siècle. Entrée au musée à la charge des participants.

**Dimanche 22 mars 2015 : Sélestat, une ville du XIV<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle.** Ville impériale puis royale, la cité du Centre-Alsace offre un panorama d'édifices privés et publics de premier ordre.

**Dimanche 12 avril 2015 : Metz, la ville allemande.** L'étude de la *Neustadt* de Strasbourg amène à considérer, de manière plus large, les courants architecturaux qui transforment d'autres cités de l'Empire allemand. La visite sera guidée par Christiane PIGNON-FELLER (titulaire d'une thèse sur l'architecture messine de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> s.).

**Samedi 25 et dimanche 26 avril 2015 : Luxeuil et ses environs (Franche-Comté).** Un aperçu des richesses médiévales du secteur (fouilles aux abords de l'abbatiale alto-médiévale, architecture civile et religieuse, châteaux et demeures, etc.) : visite des fouilles archéologiques de l'abbaye de Luxeuil-les-Bains sous la conduite du responsable de la fouille ; découverte d'une carrière de pierre ayant produit des sarcophages (à proximité de Luxeuil). L'hébergement et le repas du samedi soir se feront à l'abbaye Sant-Colomban, à Luxeuil. Les visites seront guidées par René LOCATELLI (professeur honoraire de l'Université de Besançon) et, pour les fouilles de Luxeuil, par Sébastien BULLY (chercheur au CNRS).

**Lundi 25 mai 2015 (lundi de Pentecôte) : Lembach et Wasigenstein dans les Vosges du Nord.** Sortie en voiture et à pied pour (re)découvrir deux sites pleins de charme dans les Vosges du Nord : Lembach et le château troglodytique du Wasigenstein (chaussures de marche indispensables).

**Dimanche 21 juin 2015 : Villa de la Ludwigshöhe et Landau en Palatinat.** Sortie dans le Palatinat à la découverte de la villa italianisante de Louis de Bavière (Ludwigshöhe) et de la ville de Landau (en partenariat avec l'Université populaire). La visite de Landau sera guidée par Michaël MARTIN (archiviste émérite de Landau).

## BULLETIN D'ADHÉSION / REJOIGNEZ-NOUS !

À renvoyer à la SCMHA, 2 place du Château, 67000 Strasbourg, accompagné du règlement par chèque bancaire.

M./M<sup>me</sup>/M<sup>lle</sup> .....

Adresse : .....

Téléphone : .....

Courriel : .....

Souhaite(nt) adhérer à la SCMHA pour une cotisation de ..... €.

Date : .....

Signature :

Membre titulaire :	35 €
Membre bienfaiteur :	55 €
Membre étudiant :	20 €
Couple titulaire :	45 €
Couple bienfaiteur :	66 €
Couple étudiant :	30 €

Votre adhésion vous donne droit aux *Cahiers alsaciens d'archéologie, d'art et d'histoire*, à l'entrée aux conférences, à l'accès gratuit aux Musées de la Ville de Strasbourg et à la participation aux sorties. Un reçu fiscal est établi pour les dons.